

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
<p><b>Niveau 3 :</b>  <b>En choisissant son mode de nage, se déplacer sur une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement en immersion d'obstacles disposés en surface, et la remontée d'un objet immergé</b></p>		<p><b>Épreuve comportant deux parties enchaînées.</b>            Un parcours de 200m comportant 8 obstacles à franchir en immersion. Cette distance doit être nagée <b>en moins de 5mn20 pour les candidats et en moins de 5mn40 pour les candidates.</b>            Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury qui dispose les 8 obstacles régulièrement sur le parcours. Un intervalle d'environ 25m sépare les obstacles qui sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1 m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m.            Les modalités de franchissement sont libres. Le nombre de tentatives de franchissement n'est pas limité. Passer les obstacles sans les heurter est valorisé.</p> <p>Au terme du parcours d'obstacles et dans son prolongement, le candidat nage vers une zone indiquée, distante d'une vingtaine de mètres, pour remonter en surface <b>en moins de 30 s (garçons), de 35 s (filles)</b>, un mannequin qui s'y trouve immergé à environ 2 m de profondeur.            Ce parcours est chronométré, jusqu'au moment où les voies respiratoires du mannequin sont émergées.</p> <p>Le candidat communique avant le début de l'épreuve au jury le nombre de points qui lui seront attribués pour chacun des éléments évalués, au cours des deux parties de l'épreuve.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	COMPÉTENCE DE NIVEAU 3 EN COURS D'ACQUISITION	COMPÉTENCE DE NIVEAU 3 ACQUISE	
10 pts 1ère Partie	<p><b>Nombre d'obstacles franchis : 6 pts</b></p> <p><b>Nombre d'obstacles touchés: 2 pts</b></p> <p><b>Parcours réalisé ou non dans le temps imparti: 2 pts</b></p>	<p>2 obstacles franchis: 1 pt            3 obstacles franchis: 2 pts</p> <p>deux et plus : aucun point</p>	<p>4 obstacles franchis: 3 pts            5 obstacles franchis: 4 pts            6 obstacles franchis: 5 pts</p> <p>un seul obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 1 pt</p> <p>200m nagés en moins de 5m40 (garçons), 6mn (filles): 1 pt</p>	<p>7 obstacles franchis: 5,5 pts            8 obstacles franchis: 6 pts</p> <p>aucun obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 2 pts</p> <p>200m nagés en moins de 5m20 (garçons), 5mn 40 (filles): 2 pts</p>
5 pts 2ème partie	<p><b>Temps nécessaire pour remonter le mannequin à la surface: 5 pts</b></p>	<p>Mannequin remonté à la surface:1pt</p>	<p>Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées:3pts</p>	<p>Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées, dans le temps imparti : 5pts</p>
5 pts	<p><b>Projet personnel: Degré de pertinence du parcours réalisé aux possibilités et aux engagements de l'élève dans la préparation de l'épreuve</b></p>	<p>Trois différences entre le prévu et le réalisé: 1 pt</p>	<p>2 différences entre le prévu et le réalisé: 2 pts</p> <p>1 différence entre le prévu et le réalisé: 3 pts</p>	<p>Aucune différence entre le prévu et le réalisé: 4 pts</p> <p>1 pt supplémentaire si l'élève gère son effort en maintenant une allure globalement régulière sur le premier parcours</p>